



**Chambre Syndicale des Employés et Cadres
C.G.T.-FORCE OUVRIERE
des Organismes de Sécurité Sociale et Allocations Familiales
de la Région Ile-de-France**

3, rue du Château d'Eau 75010 PARIS – 5^{ème} étage – Bureau 532
Tél. 01.42.02.26.79 Fax 01.42.02.61.38 / ch.synd.fossafp@wanadoo.fr

Le 7 mars, les Fédérations de la Santé CGT, FO et Sud appellent les personnels hospitaliers de toute la France à la grève et à manifester à Paris chez Touraine.

Depuis quelques semaines le pays est frappé par une épidémie de grippe. En hiver malheureusement cela arrive ! Mais est-il imaginable que notre système de santé ne puisse prendre en charge les malades atteints par la grippe à tel point que la Ministre demande aux hôpitaux de reporter certaines opérations pour libérer des lits ?

Aux urgences ce sont des malades en attente d'être examinés et sécurisés, parqués pendant des jours dans les couloirs sur des brancards faute de personnel et de lits disponibles !

L'Hôpital, c'est la vie et un tel désastre sanitaire, dont les personnes âgées sont les premières victimes, ne peut susciter que la colère.

Cette situation n'est pas le produit de la fatalité. C'est le résultat des mesures d'austérité découlant du pacte de responsabilité qui ont conduit à la suppression de milliers de lits dans les hôpitaux et de postes d'agents hospitaliers, à la limitation du nombre de médecins, à la fermeture de services et d'établissements hospitaliers....

Et après cela Mme Touraine peut se vanter, d'avoir supprimé le déficit de la Sécu !

Elle prétend organiser la fusion des 850 hôpitaux publics dans 150 Groupements Hospitaliers Territoriaux public/privé ce qui enclencherait la mobilité tous azimuts des personnels soignants. Ces GHT entraîneraient la suppression de 22000 postes et de 16000 lits !

Dans nos organismes Mme Touraine applique les mêmes mesures d'austérité.

Aucune augmentation de la valeur du point depuis 2010, réduction d'effectifs, restructurations, mutualisations, fermetures de centres, mobilité.....pour le personnel. Retard dans les remboursements et l'étude des droits, remise en cause de la proximité, des heures d'attente à l'accueil....pour les assurés et allocataires.

Dans tous les organismes le personnel est confronté à une situation extrêmement dégradée et c'est dans ce contexte que le COMEX/Ucanss voudrait supprimer le protocole d'accord conventionnel qui protège depuis 2006 les employés et cadres de la mobilité forcée et des licenciements économiques individuels.

En effet le Comex/Ucanss n'a pas prévu dans le programme de négociation 2017 – 2019 celle du protocole sur l'évolution des réseaux qui arrive à terme en juin 2018.

La raison invoquée par le directeur de l'Ucanss est celle du manque de visibilité du Comex/Ucanss dans l'organisation du régime général dans les prochaines COG !

En clair, le Ministère veut avoir les mains libres pour s'attaquer au personnel. Ne pas garantir, notamment, qu'il n'y aura pas de mobilité forcée et de licenciement économique individuel ouvre la voie aux plans sociaux.

Les employés et cadres de la Sécurité sociale sont confrontés aux mêmes problèmes que les agents hospitaliers.

C'est pourquoi, la Chambre syndicale FO considère que les employés et cadres de la Sécurité sociale ont toute leur place aux côtés des agents hospitaliers dans la grève du 7 mars 2017 pour aller manifester au Ministère de Touraine.

**Personnels hospitaliers, personnels de la Sécu, même ministre, même combat !
Non aux mutualisations, non aux GHT, levée du blocage des salaires,
Pas touche à notre Convention collective nationale, pas touche aux statuts.**